



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art.22 du code d'administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de Malzéville se réunira, en séance ordinaire le :

Jeudi 23 mars 2017 à 19h30 à la Maisonnée

Fait à Malzéville, le 17 mars 2017

Bertrand KLING

Maire,



- ORDRE DU JOUR -

- 1) Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal
- 2) Budget primitif 2017
- 3) Taux d'imposition 2017
- 4) Retrait de la délibération n°2016-012 du 17 mars 2016
- 5) Provision pour clients douteux
- 6) Modification du tableau des effectifs
- 7) Mise à jour de l'indice des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués.
- 8) Création d'un groupement de commandes et désignation d'un coordonnateur pour le marché transports collectifs entre la ville de Malzéville et la caisse des écoles.
- 9) Tarification de l'animation périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2017
- 10) Attribution de primes pour le ravalement de façades - périmètre 2011
- 11) Attribution de primes pour le ravalement de façades - périmètre 2012
- 12) Attribution de primes pour le ravalement de façades - périmètre 2015
- 13) Cession du FPA
- 14) Convention de maîtrise foncière opérationnelle - site Élis
- 15) Dénomination des routes départementales transférées à la Métropole.
- 16) Arrêt de l'oxydure Air Liquide
- 17) Projet d'implantation d'une antenne relais au cimetière
- 18) Adhésion Charte Monalisa
- 19) Communication des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT
- 20) Questions diverses.